

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'IAE
du 14 octobre 2003**

Présents:

Mesdames CAMION, DUCRET, GOUGUEC, KRAS, MAIRESSE.

Messieurs AHMED SALEM, CAZORLA, DESPRES, LAINE, LEMAN, N'GUETTA, POTTIER, ROMON

Invité : M. DERUY

Représentés:

Madame HOUSIER Nicole (représentée par Monsieur POTTIER)

Monsieur RUFIN (représenté par Monsieur POTTIER)

Monsieur TATON (représenté par Monsieur LAINE)

Monsieur ALDEBERT (représenté par Monsieur LAINE)

Monsieur MALVACHE (représenté par Madame MAIRESSE)

Excusés:

Monsieur DULION

Monsieur LEVEL

Monsieur DESRUMAUX

Accueil :

Avant de débiter Mme la directrice de l'IAE souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent pour la première fois au conseil de l'IAE : M LAINE représentant le MEDEF, M DESPRES qui représente Monsieur le Secrétaire Général de l'université et M DERUY le nouvel attaché de l'Institut.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 17/06/2003
- ✓ Le point sur les habilitations LMD et sur la rentrée 2003 de l'IAE
- ✓ Réflexions prospectives sur l'IAE dans la cadre de la réforme des universités
- ✓ Le règlement des examens 2003 / 2004
- ✓ Décision Budgétaire Modificative N°2
- ✓ Résultat de la campagne « taxe d'apprentissage 2003 »
- ✓ Ajustement du Calendrier 2003/2004
- ✓ Elections complémentaires au CA de l'IAE : nombre de postes à pourvoir, calendrier, publicité...
- ✓ Projet de modification statutaire

- ✓ Charte d'évaluation des enseignements
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le CA puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du CA avec la participation ci dessous :

- 2 élus présents sur 6 pour le collège usagers soit 33.33% de présents.
- 1 élu présent sur 5 pour le collège A avec un pouvoir, soit 20% de présent et 40% de représentés.
- 4 élus présents sur 12 pour le collège des personnalités extérieures soit 33.33% de présents. 4 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 66.66%.
- 5 élus sur 5 pour le collège B soit 100 % de présents.
- 0 élu présent sur 1 pour le collège AITOSS, soit 100% d'absents.

1. Approbation du compte-rendu du 17 Juin 2003

Le compte- rendu est accepté à l'unanimité.

2. Le point sur les habilitations LMD et sur la rentrée 2003

les habilitations :

L'IAE a reçu les habilitations LMD fin juillet confirmé par le CNESER.

Concrètement création :

une Licence de Gestion, avec recrutement dès la sortie du bac, de 6 semestres (3 ans)
avec une mention comptabilité finance
une mention sciences de gestion

un Master sciences du Management de 4 semestres (2 ans)
avec une mention Comptabilité Contrôle Audit Finance
une mention Science de Gestion
une mention Administration des Entreprises
une mention recherche

L'année 2003/2004 est particulière puisqu'elle voit se croiser le système antérieur au LMD et la nouvelle organisation de l'enseignement d'où parfois une double inscription pour rendre cohérent le cursus universitaire de l'étudiant.

Les effectifs :

Licence 1,2 et 3 : 145 étudiants*

Master 1 et 2 : 342 étudiants*

Soit : 487 étudiants inscrits y compris Duecag

Variation par rapport à 2002 + 15%

Il est souligné que l'IAE est l'un des rares instituts à avoir des effectifs en augmentation constante (+ 41% en 4 ans). Par contre il a été déploré que le nombre de postes d'enseignants soit constant et qu'il y ait aussi un réel problème de manque de locaux.

Pour la rentrée 2004 :

Demande d'habilitation de la licence professionnelle en entrepreneuriat et d'un DEUST dans le même domaine. Cette demande provient de la Chambre Régionale de Métiers, et des deux Chambres de Métiers du Nord et du Pas de Calais, basée sur l'apprentissage et sur le principe d'une formation en gestion relativement longue (Bac +3) pour des étudiants en réorientation ou qui souhaitent acquérir un métier type artisanat.

Ce type de formation correspond à une demande réelle d'étudiants bacheliers voulant créer, ou reprendre une entreprise, et pour qui la proposition d'un niveau CAP, BEP, voire Bac Pro ne correspond pas à leurs attentes.

L'IAE a donc fait une proposition afin de créer cette formation, le projet a été classé deuxième par Formasup (l'organisme des formations par apprentissage de toutes les universités de l'académie). A ce jour, un travail d'harmonisation des filières d'accès reste à mettre en place.

Le contrat quadriennal prévoyait un deuxième projet de licence professionnelle en comptabilité finance pour s'adapter à la réforme de l'expertise comptable et offrir une sortie professionnalisante aux étudiants de l'IAE à Bac+3. Celle-ci n'ayant pas eu lieu, le projet est reporté.

3. Réflexions prospectives sur l'IAE dans le cadre de la réforme des universités

L'idée est de réfléchir sur la réforme des universités et plus particulièrement la mise en place d'une carte des formations au niveau régional et les conditions de la mise en place de cette carte ?

A plus ou moins long terme, un positionnement stratégique des universités et donc de leurs composantes sera établi au sein d'une même région pour l'offre de formations.

Quelques réflexions sur :

L'environnement de l'IAE :

C'est un environnement concurrentiel avec les autres universités, mais aussi avec le secteur privé.

L'existant :

Il lie à la fois compétences, réussite, dynamisme, une équipe jeune soudée de 23 enseignants, 7 IATOSS, quelques 125 intervenants extérieurs, un réseau d'entreprises régionales qui favorise

l'intégration des étudiants à l'issue de leur cursus, une ouverture à l'international en développement. 15 années de formations professionnelles sont offertes à ce jour tant en formation initiale qu'en formation continue, certaines ont une forte notoriété. Une réelle volonté de se développer en Formation Continue soit 41 étudiants en 2003/2004 (+50%).

L'IAE de Valenciennes est touché par des contraintes pesantes :

Difficulté d'implanter des enseignants sur Valenciennes

Difficulté de stabiliser l'équipe administrative

Difficulté de développer la recherche

Lourdeur administrative de l'université

L'environnement Valenciennois : concurrence interne à l'université et surtout contexte socio-économique qui fait que les étudiants s'auto censurent, manquent de mobilité vers l'étranger, doutent en permanence et manquent d'assurance.

La stratégie :

Appuyer les développements futurs et les formations sur la recherche et le développement du Larime, notamment pour le Master Sciences du Management Recherche et la filière Comptabilité Contrôle Audit Finance.

Affirmer le rôle économique local et régional de l'IAE à travers ses formations notamment en science de gestion avec un développement de spécialités et en administration des entreprises afin de permettre une intégration facile de nos étudiants.

Asseoir et développer les partenariats internationaux (voir doc en annexe point de la politique internationale de l'IAE par Mme S.BERGER DOUCE 2003/2004).

Les conditions de la réussite :

Créer les conditions de réussite professionnelle de l'étudiant.

Reconnaître le travail de l'équipe en lui donnant aussi les moyens de fonctionner afin de la stabiliser.

Une flexibilité importante afin de réagir rapidement face à la concurrence.

Créer des partenariats en terme de formation.

Communiquer mieux et plus vis à vis des entreprises mais aussi vers les étudiants mais cela est lié à un manque de moyens humains (pas d'évolution malgré des demandes récurrentes).

4. Le règlement des examens :

Présentation de ce nouveau règlement issu de la mise en place du LMD

Les points importants sont :

Le contrôle continu compte pour 40 % de la note globale et le contrôle terminal pour 60 %, pour toutes les formations.

Les entrées en première année de licence se font dès la sortie du Baccalauréat.

Approbation du règlement des examens à l'unanimité.

5. Décision budgétaire modificative

DBM de Transfert

DBM de Rattachement

Adoptée à l'unanimité.

6. Point sur la taxe d'apprentissage 2003 :

Comparaison 2001/2003 on constate une évolution de 48 %, ceci est tout à l'honneur de l'équipe mais surtout à Mme Hallot Gauquié et la motivation des étudiants qui ont travaillé très efficacement dans le cadre de leur projet.

Cette implication est à développer dans la culture des étudiants, notamment chez les anciens puisque malgré ce chiffre flatteur, on peut constater que l'IAE de Valenciennes a une taxe d'apprentissage assez faible par rapport à d'autres structures comparables.

7. Ajustement du Calendrier 2003/2004

Allongement du premier semestre jusqu'au 31/01/2004 examens compris pour toutes les formations sauf certains Master 2 qui partent plus tôt en stage.

Les Vacances de la Toussaint débuteront le 26/10/03.

8. Elections complémentaires au CA de l'IAE

Elections programmées la semaine du 12/01/2004.

Elles concerneront les étudiants, puisqu'il y a 4 places de libres dans le collège des usagers ; les professeurs puisqu'une place est à pourvoir en remplacement de M. PLANE Jean Michel et enfin renouvellement complet du collège IATOSS puisque Mme LANNEAU, AASU ne fait plus partie de l'Institut et un poste reste vacant.

9. Projet de modifications statutaires

- ✓ La mise en place du LMD depuis la rentrée universitaire 2003/2004, nous impose la révision de l'article 4 comme suit :

Les membres élus se répartissent comme suit :

.../....

8 membres représentant les étudiants dont :

3 du collège Master professionnel et Master recherche

- ✓ Pour des raisons pratiques il serait souhaitable de déplacer les élections générales en janvier de l'année N + 1 et non plus en décembre :
Délai de 40 j incompressible avant le jour des élections, la rentrée universitaire ayant lieu en octobre, le temps de se mettre en place de sensibiliser et d'informer cela s'avère plus raisonnable.
Donc modification des art: 6, 7 et 8

- ✓ Art 9 :
Modification en ce qui concerne :

Les 3 membres représentant les collectivités territoriales :

.../.....

1 représentant du syndicat intercommunal des **81** communes de l'arrondissement de Valenciennes.

Les 7 membres représentant l'activité économique

1 représentant du MEDEF

Adopté à l'unanimité.

10. Charte d'évaluation des enseignements :

Mise en place à partir du 01/01/2004.

Chaque composante définira le questionnaire d'évaluation. Le directeur de chaque composante devra remonter des statistiques à la présidence de l'université pour le ministère.

Ce point a été sujet à beaucoup de discussions ; en général l'évaluation est perçue comme positive.

Dans le cadre de la réforme LMD, cette évaluation est obligatoire.

11. Subventions aux associations :

Les associations AEMSTCF et GDP Val ont transmis un dossier de demandes de subventions. Il a été convenu que les subventions sur projets seraient examinées lors du CA du 9/12/2003.

Une subvention de 300 € par année de formation est donnée à chaque association au titre du fonctionnement normal.

Donc une subvention de 300 € est accordée aux associations : GDP Val et Assopa et une subvention de 600 € est accordée à l'association AEMSTCF.

Toutefois un problème se pose pour l'association IUP Science de Gestion : celle-ci a perçu une subvention de 1000 € pour l'organisation d'une journée d'intégration qui n'a pas eu lieu. En conséquence le CA s'oppose au versement des 900 € normalement dus.

12. Questions diverses :

Le parking réservé aux personnels de l'université des Tertiales est constamment ouvert ce qui entraîne l'impossibilité d'y stationner. Le portail qui n'a jamais vraiment fonctionné, doit être réparé pour le 20/10/2003.

Le rapport de la dernière commission de sécurité est édifiant. Tous les Directeurs de composantes des Tertiales ont signé une lettre à l'attention du président dégageant leur responsabilité en cas de problème.

A nouveau le manque de locaux est évoqué et en particulier pour l'association ASSOPA et l'attaché de direction de l'Institut, malgré des relances constantes.

M le président du CA fait seulement remarquer que ces trois points sont récurrents et que rien ne bouge !

Il n'y a plus d'étudiants représentant l'IAE au CEVU et en particulier au FSDIE. Mme Camion propose aux étudiants présents de se porter candidat. Ce point sera évoqué lors du prochain CA.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le Mardi 9 Décembre 2003 à 18h.

